

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
23.11.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, Mme ROZEC et M. GEORGE, Adjoints  
Mrs DURAND, HOUE, PHILIPPE, TALFUMIER et Mmes HARDOIN, NAVARRE, RENAUD, ROBLIN, et TUERO.

Absents excusés : S. SAUVAGE représenté par L. ROZEC  
C. LEGAY représentée par N. ROBLIN  
P. BUREL représenté par P. DURAND

Secrétaire de séance : P. TUERO

B Convocation du : 16.11.2018

Le Maire rappelle le décès de Mr DENEUFBOURG Alain, qui fut conseiller municipal de 1977 à 2001 et présent dans le domaine associatif.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Accepte** l'offre de maîtrise d'œuvre, d'étude préalable – diagnostic - APS des travaux de réparation de l'assise du beffroi de l'église et autres travaux divers de réhabilitation du clocher proposé par l'architecte Mme DEMESTRECU-GUENEGO.
- **Sollicite** la DETR au titre de l'année 2019 pour 2 opérations :
  - Terminer les reprises de concessions pour permettre la réalisation des allées du cimetière à compter de 2020,
  - Remettre en état la chaussée du Chemin Vicinal du Merger comprenant des travaux préparatoires, réfection du revêtement de la chaussée.
- **Approuve** les modifications des statuts du SDESM.
- **Désigne** les délégués du S2E (syndicat issu de la fusion entre le Syndicat d'Eau du Provinois et le SNE) :  
délégué titulaire : Stanislas SAUVAGE      délégué suppléant : Nicolas HOUE
- **Accepte** la demande de Patrick BUREL de ne plus représenter la commune à la CLECT et **élit** Daniel TALFUMIER comme nouveau représentant suite à sa candidature.
- **Décide** d'une subvention complémentaire à l'Association Animation Loisirs, relative aux frais avancés pour le compte de la commune par cette même association à l'occasion de diverses festivités de 2018.
- **Décide** un partenariat avec la radio Oxygène pour une durée de 12 mois pour diffuser l'actualité du quotidien, les annonces pratiques, etc... de la commune et des associations.
- **Refuse** la demande du Club Cycliste de la Ferté Gaucher, d'organiser diverses courses à Choisy en Brie en 2019.
- **Renouvelle** la convention avec le Conseil Départemental pour la mise à disposition gratuite à la commune, de l'abri bus voyageurs situé Route de Melun (hameau de la Tuilerie) pour une durée de 5 ans.
- **Approuve** la convention unique pour l'année 2019 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne.
- **Approuve** le R.P.Q.S. d'eau potable pour l'exercice 2017 du SIAEP de la Région Nord –Est de Seine et Marne (SNE).
- **Accepte** la demande d'un professionnel de la commune du dégrèvement de sa taxe d'assainissement au-delà des 175m<sup>3</sup> de consommation d'eau potable.

### Le Maire informe :

- PLU : 2 demandes de recours gracieux ont été déposées à la CC2M (1 personne privée / l'entreprise de développement éolien).
- Contrat rural : la direction du Trésor Public ayant donné un accord de principe, la demande doit être déposée incessamment.
- Assainissement du Montcel et divers :
  - Réunion publique d'information aux riverains le 6/12
  - Début effectif des travaux début janvier pour 6 mois environ, en 4 phases, mise en place de déviations
- Procédures :
  - Expertises en cours pour problèmes d'eaux pluviales
  - Instruction terminée pour les désordres de la propriété SCHWACH suite à la mise aux normes de son assainissement non collectif en 2012.
- Personnel :
  - Titularisation d'un agent d'entretien
  - Remplacement ponctuel d'un agent administratif en arrêt maladie
  - Programmation de divers stages de formation
  - Demande de réintégration d'un agent technique en disponibilité
- Centenaire : bilan positif des manifestations organisées (conférence « artisanat dans les tranchées » et le défilé)
- 13/07/2018 : réunion programmée en début d'année pour préparation de cette manifestation avec un nouvel artificier
- Entretien du chauffage : Messieurs GEORGE et TALFUMIER sont chargés de négocier un nouveau contrat, il y a urgence pour la salle polyvalente
- Regroupement de communes : une 1<sup>ère</sup> réunion avec les Maires des communes du R.P.I a été faite. Les points positifs ou négatifs sont à étudier
- Fermeture mairie : les lundis 24 et 31/12, la mairie sera fermée de même que les services techniques
- Villes et villages fleuris : Mme ROZEC a reçu du Département un diplôme de mise à l'honneur de la commune qui de fait, concourt pour une « fleur régionale »
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 14/12.

Pour copie Conforme  
Fait à Choisy en Brie le 27 novembre 2018  
Alain BEAUFORT, Maire

